



Coût du Travail, charges sociales....

Pour nier le rôle déterminant du travail dans la création de richesse et masquer la rémunération démesurée du capital (publié mars 2016)

Le concept de « coût du travail » : une intoxication aux effets dramatiques

Une répétition obsessionnelle

Radios, Télévision, Journaux, ne cessent de rabâcher « coût du travail, coût du travail », avec en guise de refrain, l'argumentaire d'économistes, soi-disant, très distingués. Il faut culpabiliser les salariés qui, en défendant leurs « acquis sociaux », mettraient au chômage des millions de personnes et plongeraient la France dans la crise. Pour redresser le pays et inverser la courbe du chômage, la course au dumping social serait la seule et unique solution. La baisse du coût horaire du travail en France devient l'objectif majeur, à l'origine des dernières mesures prises par ce gouvernement : [CICE](#), loi "Rebsamen", "loi Travail". Mais les résultats de ces politiques sont extrêmement négatifs pour l'ensemble de la collectivité nationale et mondiale.

De graves conséquences économiques et sociales

- Le chômage, loin de se réduire, reste à un niveau élevé, malgré toutes les manipulations statistiques. - Une nouvelle catégorie de salariés est apparue : les salariés pauvres qui travaillant à temps complet n'ont pour tout logement que leur voiture, le camping ou les hébergements d'urgence. - Les délocalisations dans les pays à « bas coût de main d'œuvre » sont néfastes tant pour le pays d'origine que pour le pays d'accueil : les conditions d'exploitation et de précarité maintiennent une grande partie de la population dans la misère. - Le recours aux travailleurs détachés s'apparente à une nouvelle forme d'esclavage, comme l'a révélé l'émission de France 2 « [Cash investigation](#) » du 22 mars 2016..

Seule une poignée de riches et d'actionnaires des grands groupes profite de ce système.

Dans un rapport intitulé « [une économie au service des 1%](#) », publié en janvier 2016, l'ONG OXFAM démontre qu'au niveau mondial, les 62 personnes les plus riches possèdent autant que les 3 milliards de personnes les plus pauvres !!!

Le travail, principal acteur de la création de richesse

Le travail, un facteur de production

Dans les manuels d'économie, les mêmes distingués économistes font une toute autre présentation. Il n'est plus question de coût du travail mais de facteurs de production : pour produire de la richesse (valeur ajoutée) dans l'entreprise, il faut assurer la meilleure combinaison de 2 facteurs, le travail et le capital. Et chacun de ces facteurs doit recevoir une rémunération, fonction de sa contribution à la production de richesse dans l'entreprise et c'est bien cette réalité économique que la notion de "coût du travail" cherche à masquer.

En effet, la répartition de la valeur ajoutée dans les entreprises entre la rémunération du travail, le financement de l'investissement et la rémunération du capital, constitue le véritable enjeu économique et social.

Un pouvoir exorbitant et unilatéral des actionnaires

La décision du partage n'est pas « partagée » !! Les actionnaires ont le pouvoir absolu dans l'entreprise et n'ont qu'un seul objectif : prendre la plus grande part du gâteau. Depuis 20 ans, la part de la rémunération du travail, dans la richesse créée est en forte diminution alors que la part des dividendes n'a cessé de croître. Et la part consacrée à l'investissement n'est utilisée que pour diminuer celle du travail, la machine remplace l'homme et ceci pour le profit exclusif des actionnaires.

Un coût du capital comptablement masqué et démesuré

Les vices cachés de la comptabilité des entreprises

La comptabilité des entreprises a été construite de manière partielle et idéologique : son seul objectif est d'indiquer aux actionnaires la part de la richesse qu'ils pourront s'approprier. La rémunération du travail, salaires et cotisations sociales, est classée dans les charges, au même titre que le coût des matières, des assurances, des locations ... La rémunération du capital emprunté (intérêts) est aussi classé dans les charges.

Par contre, la rémunération du capital apporté par les actionnaires n'est pas considérée comme une charge : elle est appelée bénéfice, profit ... et présentée comme indispensable à la survie des entreprises .

Les ingrédients d'une comptabilité honnête

Pour être impartiale et ne favoriser ni le travail, ni le capital, la comptabilité ne devrait classer en charges que les achats de matières et services. La valeur ajoutée, différence entre la valeur de la production et le coût des matières et services utilisés, serait, alors, l'indicateur de base bien plus pertinent que la notion de profit. La deuxième information comptable consisterait à indiquer la répartition de la valeur ajoutée entre travail, investissement et capital . Et pour bien comprendre et analyser le niveau de rémunération de chacun, salariés et actionnaires, Il serait indispensable que soit aussi donnée l'information sur le montant du capital versé dans l'entreprise. Et ainsi, chacun pourrait mesurer combien coûte un euro de capital investi dans l'entreprise par les actionnaires : voir quelques cas dans l'article « [coût du capital](#) »

Des exemples de réconciliation du Travail et du Capital

Les SCOP

Les actionnaires sont majoritairement des salariés et les décisions sont prises sur la base du principe : un homme, une voix et non pas en fonction du capital apporté. Et dans ce cadre juridique, l'actionnaire salarié ne considère pas le travail comme un coût mais comme une ressource indispensable à la production de l'entreprise ([voir exemple](#)) Attention aux contrefaçons : certains chefs d'entreprises prétendent partager le pouvoir avec leurs salariés mais en fait, c'est une nouvelle méthode de management pour améliorer la productivité et les résultats pour l'actionnaire ([voir exemple](#))

Les très petites entreprises (TPE)

Dans les TPE, ce sont souvent les mêmes personnes qui apportent travail et capital et le but premier de l'artisan ou du commerçant n'est pas la rémunération de son capital mais bien celle de son travail qu'il ne considère en aucun cas comme un coût. Il est regrettable que ces petits chefs d'entreprise se sentent, parfois, solidaires des patrons des grands groupes et participent ainsi au discours idéologique sur le « coût du travail » .et les "charges sociales". En effet, si leurs entreprises rencontrent des difficultés, celles-ci sont liées, soit à la baisse du pouvoir d'achat de leur clientèle de particuliers (vente directe au grand public), soit à la rapacité de leur clientèle de grandes entreprises (production en sous-traitance).

Sources

URL de l'article : <https://www.cuisinedespateurs.com/cout-du-travail-charges-de-personnel/>